

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

N° 61/2018

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Tampon Sous-préfecture

SOUS - PREFECTURE
 21 DEC. 2018
 MONTBELIARD

<p>DATE DE CONVOCATION : 28/11/2018</p>	<p>L'an deux mil dix huit le six décembre à vingt heures,</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE : 06/12/2018</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS :</p> <p><i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 19</i> <i>Votants : 25</i> <i>Ayant donné procuration : 6</i> <i>Absents excusés : 0</i> <i>Absents : 2</i> <i>Exclu : 0</i></p>	<p><i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, MERAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska.</p> <p><i>Étaient représentés :</i> VILMINOT Pascal, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory.</p>
<p>OBJET :</p> <p><i>Subvention exceptionnelle à la Paroisse Saint-Michel</i></p>	<p><i>Procurations données :</i> VILMINOT Pascal a donné procuration à GRISEY David, LALLAOUA Nora a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, NOIROT Catherine a donné procuration à FRANÇOIS Claudine, SEGAUD Grégoire a donné procuration à BEDEZ Christian, DELMARRE Véronique a donné procuration à JELIC Céline, GLAB Grégory a donné procuration à DURY Bernard.</p> <p><i>Absents :</i> MULLER-FRAS Stéphanie, GORGULU Alpay.</p>
<p>RÉSULTAT DU VOTE :</p> <p>- <i>Pour : 25</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i></p>	<p>Madame Nathalie ATAR est nommée secrétaire de séance.</p>

Le Conseil Municipal, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, alloue une subvention exceptionnelle de 1 000.00 € à la Paroisse Saint-Michel, en dédommagement pour occupation de domaine privé.

À prélever sur les crédits inscrits au compte 6574.

Fait et délibéré à Bavans, le 06/12/2018
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 06/12/2018

Publiée le 06/12/2018.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



16